Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 149 (2004)

Heft: 11-12

Artikel: Quelle sécurité?

Autor: Neirynck, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346428

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Quelle sécurité?

On vient d'apprendre que la sécurité de la mission suisse à Bagdad est assurée par des mercenaires sud-africains. L'armée suisse confirme qu'elle n'a pas entraîné les personnels adaptés à cette mission. Elle renonce à le faire dans le futur, de peur de nuire à la neutralité. Il a fallu dégager en hâte un budget de 1,6 million pour couvrir cette dépense imprévue. On croit rêver. Car ces mercenaires sud-africains ont sans doute fait leurs premières armes pour défendre l'apartheid, ce qui n'en fait pas des «recrues» particulièrement appropriées.

Jacques Neirynck 1

Lors des émeutes liées au G8, Genève et Lausanne ont subi la loi de casseurs professionnels contre lesquels il a fallu faire appel à la police allemande, au tarif de 400000 francs par jour. Car les forces des polices cantonales n'étaient ni assez nombreuses, ni entraînées pour leur tenir tête. Car l'armée de milice n'est pas organisée dans ce but.

S'il est une tradition fondatrice de ce pays, c'est bien l'armée de milice. Elle partage, avec le fédéralisme, la neutralité et la concordance, le rôle de pilier du système politique. Ces institutions ont tellement bien fonctionné dans des circonstances difficiles qu'elles ont effectivement sauvegardé la cohésion, l'intégrité et la sécurité du pays. L'armée de milice fut adéquate et exemplaire dans le passé.

Mais les temps changent. Pour le pire en matière de sécurité. Les menaces sont diffuses. Il ne s'agit plus de conflits entre Etats qui observent au moins les conventions de Genève, c'est-à-dire ne s'en prennent pas aux civils, respectent les prisonniers, évitent les armes de destruction massive. Maintenant tout peut arriver. Entre émeutiers et terro-

ristes, on n'a que l'embarras du choix. Sommes-nous protégés contre les périls présents?

Force est de constater que notre défense militaire nous protège contre des dangers lointains et qu'elle n'a ni le droit, ni la compétence de lutter contre les menaces immédiates. Le budget du Département de la défense s'élève à quatre milliards par an. Une dépense supplémentaire est constituée par les journées de travail perdues lors de la formation des miliciens: c'est une erreur comptable de les considérer comme une main-d'œuvre gratuite. Une note très élevée pour se prémunir essentiellement contre l'envahissement du territoire par une armée régulière. Laquelle? Attendons-nous une agression de la part de l'Autriche ou de la France?

La sécurité n'a pas de prix. Comme les assurances, elle ne paraît trop chère qu'avant l'accident. Mais encore faut-il assurer des risques réels! Nous ressemblons à un vieux monsieur, trop âgé pour conduire, qui continue à payer l'assurance de sa voiture consignée au garage. Il paie pour se donner l'impression qu'un jour sa jeunesse recommencera. Dans le même temps, il est mal couvert pour son assurance maladie.

Pouvons-nous encore nous payer le luxe d'une armée de milice et nous passer d'une force de sécurité professionnelle? Ce-la vaudrait la peine d'y réfléchir sérieusement, plutôt que d'engager et de payer des mercenaires étrangers pour accomplir des missions indispensables.

Faut-il dépenser un, deux ou trois milliards pour disposer d'une force professionnelle, peu nombreuse mais bien entraînée et équipée? C'est une étude à faire en fonction des besoins réels: réprimer les émeutes (G8); protéger les institutions sur le territoire (Zoug) et à l'étranger (Bagdad); secourir la population lors d'attentats terroristes (Madrid); participer pleinement aux missions de pacification des Nations unies; intervenir lors de catastrophes naturelles. Si l'on parvenait à assumer sérieusement ces fonctions, on pourrait abandonner le fantasme d'un conflit classique.

La Confédération n'a plus les moyens de consentir des dépenses somptuaires sans réelle nécessité. Elle ne parvient plus à garantir ni les pensions, ni les soins de santé, ni la formation. Qu'elle se donne les outils d'une sécurité réelle et non fictive!

J. N.

¹ Professeur honoraire à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ancien conseiller national.